

# La lettre

## SPÉCIALE AGGLOMÉRATION



→ **DOMINIQUE LESPARRE,**  
Maire de Bezons

**Il y a 3 ans, Bezons a rejoint l'agglomération « Saint-Germain Boucles de Seine » nouvellement créée. Le maire, Dominique Lesparre, fait le point de la situation.**

Avant toute chose, Monsieur le maire, pouvez-vous revenir sur les raisons de ce choix, du conseil municipal, de rejoindre en 2015 cette agglomération ?

**Dominique Lesparre :** Avant de rallier, contraints et forcés, ces villes des Yvelines, nous formions avec Argenteuil une agglomération qui fonctionnait bien. Nous partageons nombre d'actions communes dans de nombreux domaines : culture, économie, propreté, espaces verts... Mais en 2014, les Argenteuillais décident de sanctionner le maire socialiste Philippe Doucet. Georges Mothron (LR) prend les rênes de la ville et leurs légendaires querelles provoquent, à notre grand regret, la dissolution de « Argenteuil-Bezons agglomération ». Et comme la loi oblige les communes à adhérer à une agglomération, je me suis adressé au préfet de région pour lui demander une dérogation afin de rejoindre, à l'époque, celle des villes du Parisis, (Cormeilles, La Frette, Herblay...). Ce qui a été refusé.

**Pourquoi une dérogation ?**

**D.L. :** Parce que pour rejoindre une agglomération, il faut une frontière commune, une continuité territoriale, or Argenteuil nous sépare de Cormeilles.

**Vous auriez pu faire le choix, comme Argenteuil, de rejoindre la Métropole du Grand Paris, pourquoi avoir renoncé ?**

**D.L. :** En effet, nous avons cette possibilité, mais cela n'enchantait guère la majorité municipale de voir notre commune absorbée par cette immense usine à gaz qui aurait décidé à notre place du devenir de Bezons. Nous avons donc refusé et l'État nous a imposé de nous tourner vers 19 villes des Yvelines qui se voyaient, elles aussi, contraintes à un regroupement. C'est ainsi qu'est née « Saint-Germain Boucles de Seine » (Voir par 4).

... / ...

Porter un projet de territoire qui intègre les dimensions sociales, culturelles et économiques

### Questions-Réponses (suite)

Un paradoxe tout de même de voir Bezons, commune du Val-d'Oise, s'associer à des villes d'un autre département ?

**D.L.** : Effectivement car pour nos projets d'aménagement, nous dépendons essentiellement du Val-d'Oise.

Quel bilan faites-vous d'une telle situation ?

**D.L.** : Il n'est pas positif car ces villes, toutes de droite, ne s'entendent même pas entre elles ! Les égoïsmes locaux dominant. Autant dire que cette agglomération est une coquille vide ! Le seul intérêt que nous y trouvons c'est de continuer à avoir la maîtrise totale de notre territoire et de nos politiques publiques. Cela n'aurait pas été le cas si nous avions rejoint la Métropole du Grand Paris.

Depuis sa création, plusieurs de ces villes, parmi lesquelles Bezons, ont contesté la création de cette agglomération. Où en êtes-vous de ces recours ?

**D.L.** : La justice s'est prononcée en notre faveur et le juge administratif a annulé l'arrêté de sa création, avec effet au 20 avril prochain. Cependant, il est fort probable que l'État nous impose une reconstitution à l'identique de cette communauté d'agglomération. C'est pourquoi, en l'état, toute demande de débat public sur la situation est illusoire.

Et Bezons dans cette situation ?

**D.L.** : Depuis des années, j'ai fait en sorte que notre ville fixe parmi ses priorités le développement économique. Ceci pour deux raisons : développer l'emploi sur la commune et lui procurer de nouvelles ressources financières évitant d'augmenter les impôts (en dix ans + 5 % seulement). Aujourd'hui, ce volontarisme paye : ces dix dernières années, ce sont plus de 10 000 emplois que nous avons accueillis sur notre territoire. Des entreprises de renommée internationale s'installent chez nous. Ce développement contribue à la



**«En l'état, toute demande de débat public sur la situation est illusoire.»**

métamorphose de notre cité. Cependant, il est injuste que les villes des Yvelines nous volent une partie de la dotation de compensation de la taxe professionnelle dont le montant s'élève à 1 440 000 euros - et je ne vous parle même pas des arriérés ! - alors qu'elles n'ont pas la volonté de construire un projet de territoire prenant pleinement en compte les questions de l'emploi. En clair, je fais le travail et mes collègues bénéficient d'une partie du gâteau !

Que comptez-vous faire ?

**D.L.** : Récupérer toute notre part et porter un projet de territoire qui intègre les dimensions sociales, culturelles et économiques. Un territoire qui travaille à une visée et développe des politiques publiques et des solidarités auxquelles les habitants peuvent prétendre. Si tel n'est pas le cas, nous déposerons de nouveaux recours. J'ai pour cela le soutien unanime de notre conseil municipal.

## Métropole : Un petit Bezons chez nous vaut mieux qu'un Grand Paris chez les autres

**C**oncrètement, la Métropole du Grand Paris (MGP) est une vaste zone qui englobe la capitale et 131 communes de la région Île-de-France, entre Petite et Grande Couronnes, pour un total de 7,5 millions d'habitants. « *Un grand bordel organisé* » titrait le quotidien *Libération* le 27 décembre dernier !

L'un des objectifs non avoué de sa création est la suppression des départements franciliens. Ceux-ci font d'ailleurs front commun pour démontrer leur utilité en matière de services publics de proximité. Autre objectif, toujours passé sous silence : l'étouffement des communes visant à la suppression de leurs politiques publiques (à Bezons : centre de santé, cuisine centrale, action culturelle...) éloignant les citoyens des lieux de décisions. D'ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les douze établissements publics territoriaux (Argenteuil appartient au Territoire 5 « Boucle Nord de Seine »), ont perdu une dotation de 55 millions d'euros de l'État, reversée directement à la Métropole du Grand Paris



(MGP). Cette baisse menace des équipements et des services publics municipaux. Enfin, dans le domaine de l'aménagement de leur territoire, les maires n'auront plus droit au chapitre (développement urbain et économique).



### Une spécialité du Grand Paris : les dérives financières

**P**our l'heure, le projet le plus emblématique et spécifique de cette métropole est celui du Grand Paris Express (GPE), un réseau de transports en commun de 200 km avec la création de quatre lignes de métro et de 68 nouvelles gares.

Ce projet titanesque, confié à la Société du Grand Paris (SGP) par l'État, connaît une considérable dérive financière. Estimé en 2013 à 25,5 milliards d'€, son coût total passe à 28,9 milliards en 2017, pour atteindre près de 40 milliards en 2018. À ce rythme, la SGP ne finirait de rembourser ses dettes qu'en 2084.

Ce GPE prend donc des allures d'aventure de conquête de l'Ouest et en possède au moins une des caractéristiques : le détournement des contribuables en chemin. Voilà quelques bonnes raisons parmi d'autres pour lesquelles Bezons refuse de se faire « cannibaliser » par cette métropole.



## **Agglomération « Saint Germain-Boucles de Seine »**

Les 20 communes de l'agglomération « Saint Germain-Boucles de Seine » et leur nombre d'habitants :

Aigremont	1 090	Louveciennes	7 144
<b>Bezons</b>	<b>29 216</b>	Maisons-Laffitte	23 470
Carrières-sur-Seine	15 275	Mareil-Marly	3 486
Chambourcy	5 657	Marly-le-Roi	16 147
Chatou	31 134	Le Mesnil-le-Roi	6 276
Croissy-sur-Seine	9 887	Montesson	15 277
L'Étang-la-Ville	4 539	Le Port-Marly	5 493
Fourqueux	4 026	Saint-Germain-en-Laye	39 982
Houilles	31 689	Sartrouville	52 648
Le Pecq	15 880	Le Vésinet	16 047



**Conférence de presse des présidents des conseils départementaux d'Île-de-France contre la suppression des départements - Janvier 2018**